

824 TG92

LIBRARY
INTERNATIONAL REFERENCE CENTRE
FOR COMMUNITY WATER SUPPLY AND
SANITATION (IRC)

**RAPPORT DE MISSION D'EVALUATION
DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIE
APPROPRIEE/REBOISEMENT
DU PROGRAMME ENVIRONNEMENT
DU GOUVERNEMENT TOGOLAIS/UNICEF**

12 septembre - 3 octobre 1992

LIBRARY
INTERNATIONAL REFERENCE CENTRE
FOR COMMUNITY WATER SUPPLY AND
SANITATION (IRC)

Leiden, 9-10-1992

Piet VAN DER POEL
Consultant UNICEF

A. Akouété DOKOU
Sociologue, BESSN

824-TG92-10347

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS ii

1. INTRODUCTION 1

2. APPROCHE DE LA MISSION 2

3. LE PROGRAMME ENVIRONNEMENT ET LE PROJET ENVIRONNEMENT/REBOISEMENT/TECHNOLOGIE APPROPRIEE 3

 3.1 Objectifs globaux 3

 3.2 Stratégie globale 3

 3.3 Zones d'intervention 4

4. LES PARTENAIRES 6

5. ACTIVITES DU PROGRAMME 7

 5.1 Activités prévues et exécutées 7

 5.2 Les foyers améliorés 9

 5.3 Le reboisement 11

 5.4 Les latrines scolaires et familiales 12

 5.5 Les technologies solaires 13

 5.6 L'hydraulique villageoise 13

 5.7 Impact socio-économique 14

6. ANALYSE DES OBJECTIFS 15

 6.1 Les objectifs 15

 6.2 Analyse des objectifs 16

7. CONTRAINTES ET SOLUTIONS PROPOSEES 18

 7.1 Programme Environnement 18

 7.2 CNTA 18

 7.3 Encadrement du terrain 19

 7.4 Villageois 20

 7.5 Remarques générales 20

REFERENCES 22

ANNEXE 1. DEROULEMENT DE LA MISSION 23

ANNEXE 2. PARTICIPANTS AUX SEANCES DE TRAVAIL, A LA REUNION DE TRAVAIL ET AUTRES PERSONNES RENCONTREES 24

ANNEXE 3. PERSONNES IMPLIQUEES 26

ANNEXE 4. SCHEMAS CAUSES-EFFETS POUR LES OBJECTIFS DU PROGRAMME ENVIRONNEMENT. 28

ANNEXE 5. ARBRES DE CAUSES A EFFETS DE LA PROBLEMATIQUE DU PROGRAMME ENVIRONNEMENT 29

ANNEXE 6. QUESTIONS RELATIVES AUX STRATEGIES D'INTERVENTION 31

ANNEXE 7. TERMES DE REFERENCE 35

LIBRARY, INTERNATIONAL REFERENCE
 CENTRE FOR COMMUNITY WATER SUPPLY
 AND SANITATION
 P.O. Box 1210, 1000 AD The Hague
 Tel. (070) 514011 ext 141/142

BN: ISIU 10347
 LO: 024 TG92

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFVP	Association Française des Volontaires du Progrès
APS	Agent de Promotion Sociale
BES	Bien-Etre Social
BESSN	Bien-Etre Social et Solidarité Nationale
CEG	Collège d'Enseignement Général
CNTA	Centre National de Technologie Appropriée
CONGAT	Conseils Gestion Afrique Togo
CVD	Comité Villageois de Développement
DHE	Direction de l'Hydraulique et de l'Energie
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
EPP	Ecole Primaire Publique
FA	Foyer Amélioré
GRAAP	Groupement de Recherche et d'Appui pour l'Autopromotion Paysanne
JARC	Jeunesse d'Action Rurale et Catholique
MBESSN	Ministère du Bien-Etre Social et de la Solidarité Nationale
ODEF	Office de Développement et d'Exploitation des Forêts
ONG	Organismes Non Gouvernementaux
SOTOCO	Société Togolaise de Coton
SRCC	Société pour la Rénovation de la Cafetière et de la Cacaoyère
TA	Technologie Approprié

1. INTRODUCTION

Dans le cadre de leur Programme de Coopération 1985-1989, le Gouvernement Togolais et l'UNICEF ont exécuté des activités visant l'objectif global d'améliorer les conditions de vie des enfants et des femmes. Ceci a inclu des activités dans le domaine de la technologie appropriée et un appui au Centre de Technologie Appropriée.

Le Programme Environnement a été initié dans le cadre du Programme de Coopération 1990-1994. Il est composé de deux projets

- Hydraulique/Assainissement/Ver de Guinée
- Environnement/Reboisement/Technologie appropriée

Dans le cadre de la revue du Programme à mi-parcours, il a été jugé nécessaire d'évaluer spécifiquement la composante technologie appropriée/reboisement du Programme Environnement. La mission d'évaluation doit appuyer le Programme à préciser les objectifs et les stratégies afin d'arriver à une meilleure cohérence et un impact durable.

L'équipe d'évaluation a été composée de M. Piet VAN DER POEL, consultant de l'UNICEF et M. A. Akouété Pierre DOKOU, sociologue à la Section Etudes et Recherches de la Direction Générale du Bien-Etre Social. L'évaluation au Togo, a eu lieu du 12 septembre au 3 octobre 1992.

La mission a pris des contacts avec les responsables aux niveaux national, régional et préfectoral et avec les exécuteurs sur le terrain et les villageois. Elle a visité des réalisations du Programme sur le terrain. La mission s'est terminée avec une séance de travail à Lomé. Les détails du déroulement de la mission, et les participants aux séances de travail ainsi que les personnes rencontrées sont présentés dans les annexes 1 et 2.

La séance de travail à Lomé a servi à mieux préciser les objectifs du Programme Environnement et de ses composantes, à déterminer les problèmes clés se posant à l'exécution du programme, et à chercher des solutions aux problèmes rencontrés. Elle a été exécutée d'une manière participative avec une vingtaine de personnes impliquées dans le programme. Les résultats de cette séance forment une partie intégrante de ce rapport. L'annexe 5 en montrera les détails.

2. APPROCHE DE LA MISSION

La mission a adopté une approche d'évaluation participative qui a consisté en :

- L'exploitation de la documentation disponible sur le Programme ;
- Des discussions avec des représentants des différents groupes et organisations impliqués dans le Programme. Il s'agit de : villageois, membres des CVD, agents du terrain, responsables des différents services et programmes aux niveaux préfectoral, régional et national.
- Deux séances de travail, dans la préfecture de l'Oti et dans la région de la Kara, avec les exécuteurs des activités du programme sur le terrain. Ces séances ont fait ressortir un grand nombre de problèmes qui bloquent une exécution efficace des activités du Programme.
- Des visites de terrain, afin d'évaluer les réalisations du programme et de juger la pertinence des technologies vulgarisées et de l'approche suivie en relation avec les besoins de la population.
- Préparation d'un rapport provisoire et l'organisation des problèmes rencontrés dans un arbre de causes à effets.
- Une réunion de travail, tenue le 1 et 2 octobre à Lomé.

Cette réunion de travail a connu les étapes suivantes :

- Introduction et présentation des observations de la mission d'évaluation.
- Travail en groupe afin de préciser les objectifs du Programme Environnement, du Projet Environnement/Reboisement/TA.
- Détermination de la problématique se posant pour le Programme en général et plus spécifiquement pour la composante technologie appropriée/reboisement.
- Hiérarchisation des problèmes dans un arbre de causes à effets (voir annexe 5). La Hiérarchisation des problèmes, élaborée pendant les deux séances de travail, à Mango et à Kara, a servi comme point de départ pour les discussions concernant la problématique aux niveaux villages, CNTA et encadrement. La Hiérarchisation des problèmes au niveau du Programme Environnement et du gouvernement a été élaborée pendant la réunion de travail.
- Identification des problèmes clés.
- Recherche de solutions pour les problèmes clé en groupes de travail.
- Présentations des rapports des groupes de travail, discussions sur les solutions proposées et sur les recommandations faites, de même que la reformulation des objectifs du Programme Environnement.

Il est à noter qu'un groupe clé dans l'exécution des activités, (les villageois), n'a pas participé aux séances de travail.

3. LE PROGRAMME ENVIRONNEMENT ET LE PROJET ENVIRONNEMENT/REBOISEMENT/TECHNOLOGIE APPROPRIÉE

3.1 Objectifs globaux

Le Programme Environnement du Gouvernement togolais et de l'UNICEF est composé de deux projets

- Hydraulique/Assainissement/Ver de Guinée
- Environnement/Reboisement/Technologie appropriée

L'objectif global du Programme Environnement peut être résumé de la façon suivante : améliorer les conditions de vie des enfants et des femmes togolais par l'amélioration de leur environnement. Le Programme a débuté ses activités mi-1991 et, pendant la première phase, a mis un accent particulier sur l'organisation communautaire. Ceci concernait la création ou la redynamisation de Comités Villageois de Développement et la formation de leurs membres.

Le Projet Hydraulique/assainissement/Ver de Guinée a pour objectif global de promouvoir un environnement sain par l'approvisionnement en eau potable et d'appuyer les efforts du Gouvernement dans la lutte contre le ver de Guinée. Un accent particulier est mis sur le milieu scolaire.

Le Projet Environnement/Reboisement/Technologie Appropriée est spécifiquement concerné par l'actuelle évaluation. Il a pour objectif global de promouvoir un environnement sain par le reboisement, le développement et la vulgarisation des technologies appropriées. Il a, depuis 1991, entrepris des activités de formation et de vulgarisation concernant les foyers améliorés et le reboisement.

3.2 Stratégie globale

La stratégie selon le plan cadre d'opérations (République togolaise/UNICEF, 1989) suit les orientations suivantes :

- mettre en place les ressources nécessaires ;
- dynamiser les actions d'éducation et d'information de la population pour l'utilisation et l'exploitation de ces ressources ;
- ressortir et utiliser les indicateurs pour suivre et évaluer l'impact de l'ensemble de ces activités.

Cette stratégie n'indique pas comment le Programme vise à impliquer la population dans ses activités. Le choix de zones d'intervention se base entre autre sur l'existence de problèmes prioritaires (telle que le dracunculose), la volonté de participation de la population bénéficiaire et l'absence d'autres projets intervenant sur les mêmes domaines. Pour une poursuite des activités à long terme et un développement durable du village il est primordial que les villageois ne prennent pas seulement part à l'exécution des travaux, mais décident du choix des

mesures à exécuter et des règles à suivre et soient les pivots centraux de la planification des activités dans leur village. L'approche suivie pendant les premières années du Programme semble être partiellement basé sur l'effort de rattraper le retard et d'essayer d'atteindre ou de rapprocher certains objectifs du plan d'action avant la fin de campagne. Ainsi, on pourrait comprendre pourquoi la formation en FA a été organisée dans les mois d'octobre et novembre 1991 au lieu de janvier-avril 1992. L'effort de construire des latrines scolaires pendant la saison pluvieuse pourrait aussi être vu dans cette lumière.

Ce type de planification rend le travail plus difficile et amène à des frictions entre les coordinateurs, planificateurs, exécuteurs et villageois. Une des causes de cette situation est que les exécuteurs et planificateurs aux niveaux régionaux et préfectoraux ne se rendent pas compte du fait que le Programme Environnement n'est pas un projet qui exécute, mais un programme d'appui au programme du gouvernement togolais. Ainsi, ils attendent les initiatives de l'UNICEF, au lieu d'élaborer des plans et de les soumettre par les voies hiérarchiques à l'Unicef pour financement.

L'actuelle évaluation dans le cadre de la revue à mi-parcours doit contribuer à l'amélioration de la planification pour la campagne 1993. Il est urgent d'élaborer les plans de campagne et la stratégie à suivre pour les activités qui doivent commencer au début de la saison sèche (décembre 1992, janvier 1993) telles que la formation pour les FA et la mise en place des pépinières.

3.3 Zones d'intervention

Les activités du Programme Environnement couvrent actuellement 240 villages dans trois des cinq régions du Togo :

- Région des Savanes : 41 villages dans les sept cantons de la préfecture de l'Oti ;
- Région de la Kara : 75 villages dans 13 des 14 cantons de la préfecture de la Kozah ;
- Région des Plateaux : 124 villages, dont 55 villages dans la préfecture d'Agou, 34 villages dans la préfecture d'Ogou, et 35 villages dans la préfecture de l'Est-Mono.

La formation pour la construction des foyers améliorés a également eu lieu dans d'autres préfectures des régions des Savanes et de la Kara (Tone, Binah et Doufelgou)

Milieu physique

Les régions des Savanes et de la Kara sont situées dans la partie septentrionale du Togo et comprennent la plaine Nord-Ouest, savane sèche qui s'étend jusqu'à la frontière Burkinabé et une grande partie du bassin versant de l'Oti, affluent de la Volta. Le relief est faible en dehors des monts Kabyè et Défalé. Le climat est du type soudano-guinéen, avec une saison pluvieuse

d'avril à octobre et une pluviométrie annuelle qui monte de 1000 mm au Nord à 1500 mm au Sud. La saison sèche s'étend de novembre à avril et est caractérisée par le vent sec de l'harmattan.

La végétation naturelle est du type savane arborée au Nord et du type forêt-claire au Sud. Sur les champs de cultures il reste surtout les grands pieds de néré, de karité, de baobab et de kapokier. Les plantations de tecks, de nîmes et d'eucalyptus sont rencontrées partout.

La région des Plateaux connaît deux saisons de pluies, une grande d'avril à juillet et une petite d'octobre à novembre, et par conséquent deux saisons sèches. La pluviométrie annuelle y est autour de 1500 mm. Le relief est plus accentué que dans les deux autres régions.

La dégradation est plus accentuée dans la région des Savanes et est largement due à la surexploitation des terres agricoles, la coupe excessive de bois et les feux de brousse. La pression démographique est un des facteurs principaux de cette surexploitation qui occasionne la disparition des jachères, et le défrichement et la mise en valeur des sols marginaux et des pentes raides des montagnes (Oni, 1992).

Milieu humain

La population togolaise est essentiellement rurale et est composée d'une quarantaine d'ethnies. La densité humaine dans les régions des Savanes, de la Kara, et des Plateaux est de 37 à 38 habitants par km². Le taux de croissance se trouve autour de 2 à 2,5 %. Beaucoup de villages sont du type d'habitats dispersés, ce qui influence beaucoup l'exécution des projets s'adressant aux villageois.

4. LES PARTENAIRES

Le Programme Environnement connaît pour la programmation, la coordination, l'exécution et le suivi de ses activités la collaboration d'une multitude de responsables de six ministères aux niveaux national, régionaux et préfectoraux, des administrateurs de l'UNICEF, des villageois et des entrepreneurs et tâcherons indépendants. Le tableau en annexe 3 indique les personnes impliquées et leurs activités dans le cadre du Programme. La coordination et le suivi des activités est la tâche du Ministère du Plan.

En outre, il faut noter la participation des intervenants des organisations non-gouvernementales telles que : Iles de Paix, CONGAT, JARC-Homme, Corps de la Paix, AFVP, etc. Cette collaboration consiste surtout en la formation sur les FA, l'utilisation de la documentation sur la TA du CNTA, le forage de puits.

Le Corps de la Paix a initié le CNTA, mais n'a pas continué son support en ressources humaines et financières depuis 1990 sous prétexte que les nationaux togolais pouvaient prendre la relève des volontaires Américains. Il a également assisté à la construction des centres régionaux de TA (à Atakpamé et à Mango).

Au démarrage du Programme il a été prévu que le CNTA se chargerait des activités de reboisement. Depuis 1992 cette activité a été confiée à la DRDR. Par conséquent cette dernière n'a pas été impliquée dans la conception et la planification du Programme.

5. ACTIVITES DU PROGRAMME

5.1 Activités prévues et exécutées

Les activités du Programme Environnement concernent la mobilisation sociale, l'approvisionnement en eau, l'assainissement, la technologie appropriée et le reboisement. En 1991, le Programme a commencé ses activités avec la création ou la redynamisation des CVD, la formation des membres des CVD, la formation des APS, ONG et scouts en matière de construction des foyers améliorés et le reboisement. Ses activités ont été poursuivies en 1992, parallèlement à la construction des latrines scolaires, des puits et des forages.

Néanmoins, on constate que les réalisations du Programme restent faibles en comparaison avec les prévisions des plan d'action de 1991 et de 1992. En 1991, le forage de 50 puits, le remplacement de 30 pompes, le captage de 10 sources, la construction de 40 citernes, la construction de 200 latrines familiales et 50 latrines scolaires, la construction de 5000 foyers métalliques et la formation de 15 forgerons n'ont pas eu lieu. Le CNTA n'a pas réalisé des recherches ou des études.

En 1992, les objectifs quantitatifs concernant le forage de puits dans la région des Plateaux, le reboisement et la formation de pépiniéristes et des APS, ONG et scouts en matière de FA ont été ou seront en grande partie atteints. Les activités concernant les FA, qui ont eu lieu surtout pendant la période octobre 1991 à mai 1992, sont enregistrées dans le tableau 1 comme ayant tous été réalisées en 1992.

La construction de 20 citernes, des dépotoirs scolaires, de 100 latrines familiales, de 1000 foyers métalliques, de 10 séchoirs solaires et de 5 chauffe-eau solaires, n'a pas été entreprise. Les activités en cours ou achevées figurent dans le tableau 1. En outre, des activités non-quantifiées ou non-quantifiables ont été partiellement atteintes.

Certaines de ces activités, telle que la construction de foyers métalliques, n'ont pas été entreprises parce qu'elles étaient déjà exécutées par d'autres structures.

Le suivi des activités n'a pas été fait systématiquement. Parfois, les réalisations varient d'un rapport à un autre, ce qui rend l'évaluation plus difficile. Le développement de fiches de suivi et leur utilisation systématique sera nécessaire pour mieux juger l'impact des activités et pour faire des ajustements si nécessaire. Une liste d'indicateurs clés et objectivement vérifiables est présentée dans les plans d'actions (1991, 1992). A ceci il faut ajouter des recensements des opinions des villageois sur les actions.

Tableau 1. Prévisions et réalisations du Programme Environnement.

Activité	Zone	An- née	Pré- vis.	Sour- ce*	Réa- lis.	Sour- ce*	Prév. 9-92
Création/re- dynamisation CVD (N'bre)	Savanes	'91	28	6	28	1,6	
	Kara	'91			15	1	
	Total	'91	120	7	43	1,2	
Création/re- dynamisation CVD (N'bre)	Kara	'92	41	1	38	5	
	Plateaux	'92	100	2	45		
	Total	'92	141	2	83		
Formation membres CVD (Nbre pers.)	Savanes	'91			116	1	
	Kara	'91			50	1	
	Total	'91	480	7	166		
Formation membres CVD (Nbre pers.)	Kara	'92	123	2	113		
	Plateaux	'92	300	2	225		
	Total	'92	423	2	338		
Construction forages-Nbre	Plateaux	'92	60	2	20		50
Construction puits (N'bre)	Savanes	'92	6	1,6	1	6	
	Kara	'92	5	1		5	3
	Total	'92	11	2	1		4
Réhabilitat. puits (N'bre)	Savanes	'92				6	2
	Kara	'92	4	2		5	2
	Total	'92	4				4
Construction latrines scolaires (N'bre)	Savanes	'92	25	1,2,6			15
	Kara	'92	25	1,2,5			10
	Total	'92	70	2			25
Formation FA Agent/scout# (Nbre pers.)	Savanes	'92	167	4	139	4	
	Kara	'92	170	4	179	4	
	Total	'92	359		318	4,5	
Recyclage FA APS/ONG# (Nbre pers.)	Savanes	'92	20	3	23	3	
	Kara	'92	35	3	33	3	
	Total	'92	100	3	86	3	
Construction F.A. (N'bre)	Savanes	'92	4875	est.	1833	est.	
	Kara	'92	6474	est.	2483	est.	
	Total	'92	11349		4316		
Formation pépiniériste (Nbre pers.)	Savanes	'92			10		
	Kara	'92	20	1	16	5	20
	Total	'92	40	2	26		30

Plantation d'arbres (N'bre)	Savanes	'91			8261	6	
	Kara	'91			11930	3	
	Total	'91			20211		
					15000	2	
Plantation d'arbres (N'bre)	Savanes	'92	25000		14083	6(N- Oti)	
			74000	6			
	Kara	'92	25000		28587	5	
	Total	'92	50000	1	42670		

* Les numéros correspondent avec les numéros entre parenthèses derrière les documents dans la section REFERENCES.

Exécuté en octobre/novembre 1991, mais considéré une activité de la saison sèche 1991/92.

Note : Plusieurs « prévisions » mentionnées dans les documents 3 et 5 ne figurent pas dans cette liste parce qu'il s'agit de prévisions ajustées pendant l'année.

5.2 Les foyers améliorés

Concernant les foyers améliorés les observations suivantes ont été faites, en grande partie pendant la séance de travail à Mango.

Les femmes :

- Surtout les femmes qui préparent la bière locale, estiment les foyers améliorés utiles.
- L'économie de bois est l'avantage principal des FA.
- Les FA sont presque toujours utilisés, et généralement assez bien entretenus.
- Les FA pour la préparation de repas sont généralement jugés moins positifs. Ils ne sont utilisables que pour des marmites d'une seule taille. Etant donné que souvent l'espace dans les cuisines est limitée, la construction de plusieurs FA pour accommoder les marmites de différentes tailles utilisées n'est pas une option réelle.
- Le nombre de femmes qui ont construit elles-mêmes des FA reste faible.
- Le ramassage des matériaux (surtout de l'argile), le pétrissage et la coupe des cheminées sont considérés comme des tâches difficiles.
- Il paraît que beaucoup de femmes n'ont contribué ni à la recherche des matériaux, ni au pétrissage du mélange et ni à l'actuelle construction de FA. Ces travaux sont souvent considérés comme sales et lourds.

La sensibilisation, formation et exécution :

- Plusieurs intervenants ont indiqué que la sensibilisation des femmes en général n'a pas été suffisante.
- La période pendant laquelle la formation en matière de FA a eu lieu, octobre-novembre 1991 n'est pas la plus indiquée parce que les femmes ont peu de disponibilité pour ramasser les matériaux et assister à la formation, car elle coïncide avec les travaux champêtres.

- Le fait que les scouts construisaient leur dernier FA de la formation dans leur propre village, qui parfois étaient à 5 km ou plus de l'endroit de formation, a d'un côté bouleversé le programme de formation et de l'autre beaucoup fatigué les participants qui devaient se déplacer sur de grandes distances (sans moyens de transport) pour évaluer les FA construits. En moyenne les participants ne construisaient que 2,5 FA au lieu des 3 à 4 prévus.
- Les scouts font souvent eux-mêmes le ramassage des matériaux et ne forment qu'un nombre limité de femmes.
- Un nombre de scouts et APS ont demandé une formation supplémentaire pour apprendre comment construire les FA Industriels. Ces derniers ne sont utile que dans les villes où la production de la bière prend d'envergure.
- Dû aux affectations récentes beaucoup d'APS de la zone (Savanes) n'ont pas suivi la formation FA, tandis que leur prédécesseurs ont souvent amené les guides et documents de formation

Le suivi :

- Les activités des scouts en matière de formation des femmes dans la construction des FA, a fait l'objet d'une courte mission de suivi. Elle rapporte que les suivis réguliers, prévus dans le programme, n'ont pas du tout été faits ni par les APS, ni par les responsables scouts et ni par le CNTA et le Commissaire général des Scouts.
- Les APS considèrent la sensibilisation, la formation et le suivi concernant les FA comme des tâches supplémentaires (ne rentrant pas dans le cadre de leur programme officiel de travail).
- La mission de suivi n'a pas indiqué quelle a été l'impact des scouts sur la construction de FA par les femmes elles-mêmes. La mission d'évaluation estime que seulement un quart des femmes formées, construisent elles-mêmes un FA chez elles ou chez une voisine. Ainsi l'impact estimé ne représente que 15% de l'impact attendu (2 FA construits par femme formée).

La technologie :

- Dans certaines parties des zones d'intervention du Programme le FA n'est pas très approprié, parce que soit le manque de bois ne s'y pose pas, soit la population utilise surtout le charbon de bois (Tchare). Parfois, il a aussi été indiqué qu'on ne trouve pas de l'argile près du village.
- Le CNTA n'a pas des données sur l'économie de bois des quatre types et endroits d'installation des FA le plus fréquemment rencontrés :
 - Grand FA (bière) dans la cuisine
 - Grand FA (bière) sous ciel ouvert
 - Petit FA dans la cuisine
 - Petit FA sous ciel ouvert
 en comparaison avec les foyers à trois pierres sur le même endroit d'installation.

Les coûts :

- Les coûts de cette activité concernent surtout la formation et se trouvent autour de 7000 FCFA par personne formée ou recyclée (inclus matériel de formation et de vulgarisation), ce qui amène à environ 650 FCFA par foyer amélioré construit. Les coûts réels pour les femmes sont minimales, étant donné qu'il s'agit plutôt d'un effort à fournir.

Telles sont les contraintes qui entravent le déroulement d'un programme en cours au Togo depuis presque une décennie. Néanmoins, l'équipe d'évaluation a constaté que l'utilisation, l'entretien et même la construction des FA intéressent beaucoup de femmes et est devenue une habitude de certaines.

5.3 Le reboisement

Les observations sur les activités de reboisement ont suscité des questions relatives aux objectifs et stratégies à long terme du Programme d'un côté et de la DRDR de l'autre :

- Est-ce que les activités et la stratégie de reboisement du Programme aboutiront à une amélioration des conditions de vie des femmes et des enfants ou plutôt de celles des hommes ?
- Comment peut-on atteindre des actions durables de reboisement par les populations ?
- Est-ce que la distribution gratuite des plants par la DRDR dans le cadre du Programme ne pose pas de problèmes d'ordre économique aux autres producteurs ?
- Est-ce que dans les zones dégradées, le reboisement à partir des pépinières forestières et, à raison de 0,5 ha par village par an, aura-t-il un effet positif sur les étendues déboisées (plutôt exprimées en km²) ?
- Est-ce que l'Eucalyptus est l'espèce la plus indiquée dans le cadre de la protection de l'environnement ?
- Est-ce que les villageois sont prêts à investir beaucoup de temps dans des actions de réhabilitation des terrains dégradés, si ceci ne leur donne pas de bénéfices appréciables ?

La pratique actuelle de la DRDR est de produire des plants dans leurs pépinières décentralisées, pour diminuer les coûts du transport. La DRDR cherche des bailleurs pour le paiement des plants (12 FCFA/plant forestier) et distribue les plants gratuitement dans les villages retenus pour le Programme.

Cependant, la DRDR a aussi formé des pépiniéristes (membres CVD, scouts, enseignants et élèves) pour le compte du Programme pour qu'ils s'installent indépendamment. De ces pépiniéristes les scouts à Djamdé ont indiqué qu'ils prévoient de distribuer les plants produits gratuitement aux villageois, tandis que d'autres préfèrent les vendre.

En outre, il existe actuellement des pépiniéristes privés dans la zone. La distribution gratuite des plants peut être un

obstacle considérable pour la survie de cette activité.

Le fait que les plants sont gratuits n'incite pas les villageois à leur protection. Des plants non-mis en terre et l'élimination des plants lors du sarclage en sont des exemples, constatés sur le terrain.

La majorité (75 à 95%) des plants distribués par la DRDR et par le Programme sont des essences forestières telles que Eucalyptus, Cassia siamea, Azadirachta indica (nîme) et Albizia lebbeck, qui servent à la production de perches et de poteaux. Les autres sont surtout des fruitiers et parfois quelques essences locales telles que le néré (Parkia biglobosa) et le karité (Butyrospermum parkii).

Or, l'Eucalyptus est une espèce qui, selon la littérature, a un effet dégradant sur le sol et utilise beaucoup d'eau. Ainsi, l'espèce n'est indiquée ni pour les champs agricoles ni pour les endroits où il existe un manque d'eau souterrain.

Parmi les 11930 arbres plantés dans la Kozah en 1991, 9000 (75%) ont été plantés dans un seul village, et 1500 (13%) par le personnel du CNTA et du BES. En 1992, une meilleure distribution des arbres a eu lieu, dont surtout les écoles et les CVD ont pu profiter.

Les arbres sont généralement plantés par les hommes, et la plupart des femmes n'appartenant pas à un groupement ne sont pas propriétaires de terre et par conséquent n'ont pas le droit de les planter. Ensuite la plupart des arbres servent à la production de perches et de poteaux. Il paraît que les hommes ne mettent pas toujours les brindilles qui restent après la coupe à la disposition de leurs femmes. Ainsi, la relation du reboisement avec l'approvisionnement en bois de chauffe des femmes et avec l'amélioration de leurs conditions de vie est faible.

D'autres constats surtout d'ordre technique ont été faits :

- Parfois de très petits plants ont été distribués, et auront des problèmes à survivre pendant la saison sèche.
- Les espèces choisies n'ont pas toujours été les meilleures indiquées pour les conditions physiques de l'endroit de plantation. (Des orangers sur des sols avec la nappe phréatique à la surface, des fruitiers sur des sols superficiels sur cuirasse).
- Dans la plupart de cas, le défrichage de la brousse naturelle, afin d'y planter une monoculture des arbres exotiques (comme constaté sur le terrain), nécessite un effort qui n'est pas justifié par l'éventuelle augmentation (limitée) de la production de bois.
- Dans la zone on rencontre des pépinières naturelles de tecks (Tecktona grandis) et de nîmes. Ces espèces peuvent assez facilement être arrachées et repiquées ailleurs, une technique pratiquée par certaines populations.
- La formation de 16 pépiniéristes dans la Kozah a eu lieu en avril 1992, ce qui est trop tard pour la mise en place subséquent des pépinières et diminue son efficacité.

5.4 Les latrines scolaires et familiales

Actuellement, le Programme n'a pas encore achevé la construction des latrines scolaires, mais la construction d'une vingtaine est en cours. La latrinisation des écoles sert à l'assainissement de l'espace scolaire et à la sensibilisation de la population à travers les élèves. La contribution des villageois consiste en la fouille.

Selon l'agent impliqué ou le directeur de l'école, certaines écoles ont souffertes d'un manque de participation de la population pour la fouille. Ces travaux ont été exécutés pendant la saison agricole, ce qui peut avoir joué un rôle négatif.

Les latrines familiales ne sont pas encore planifiées par le Programme. Les types à double fosse, installés entre 1989 et 1991 par le projet IGIP à Dapaong paraissent bons mais sont très chers (150.000 FCFA, Saint-Lot, 1989), ce qui a fait que l'action n'a pas été poursuivie après la fin du projet. Pour que la population urbaine entreprenne, à une échelle raisonnable, la construction des latrines familiales, le prix ne doit pas dépasser 50.000 FCFA, ce qui, vers la fin du projet, a été la contribution par famille aux latrines à Dapaong.

Pour le milieu rural il faut plutôt penser à des types dont les coûts ne dépassent pas ou pas largement 5000 FCFA et à des conditions favorables de paiement.

Une comparaison entre plusieurs types de latrines a été faite par Saint-Lot (1989), mais la latrine à compost (double fosses sèches) du CNTA, bien qu'illustrée, n'est pas considérée dans la comparaison.

5.5 Les technologies solaires

Peu de nouvelles recherches ont été faites au CNTA concernant les technologies solaires, tels que les fours, les chauffe-eau et les séchoirs solaires. Ces technologies méritent d'être tester afin de déterminer leur potentiel.

5.6 L'hydraulique villageoise

Bien que cette composante du Programme ne fasse pas partie des termes de référence de la mission d'évaluation, quelques observations seront décrites. L'hydraulique villageoise (le forage de puits à équiper en pompe à main) sera la porte d'entrée des autres activités du Programme dans certains villages de la région des Plateaux.

Les interventions du DHE en matière d'installation de forages semble être mieux programmées que la plupart des autres interventions du Programme. Une stratégie d'intervention claire est mise en application.

Les forages répondent à un des plus grands besoins ressentis par la population (l'approvisionnement en eau potable).

Sur le terrain, la DHE rencontre les problèmes suivants :

- La politique nationale de maintenance des pompes n'est que difficilement acceptée par les villages où la pompe ne fonctionne plus. La constitution par le comité d'eau du CVD d'une caisse de 100.000 FCFA est demandée avant que les travaux de réparations soient entrepris.
- D'autres intervenants suivent leur propre philosophie concernant l'approvisionnement des villages en eau. Ce manque d'harmonisation d'approche peut ralentir le succès de la politique nationale.

5.7 Impact socio-économique

Le Programme a pu éveiller ou redynamiser dans les villages un esprit d'action communautaire pour combattre les maux dont ils sont victimes, à savoir :

- Une prise de conscience des problèmes de l'environnement
- La redynamisation ou création des CVD qui jouent un rôle important dans l'animation, la sensibilisation et l'organisation des travaux communautaires.
- La responsabilisation des villageois pour la gestion et l'entretien des biens communautaires tels que les pompes, etc.

Néanmoins dans d'autres villages l'impact du Programme reste faible ou stationnaire.

Le tableau 2, montre l'appréciation de la mission d'évaluation des technologies vulgarisées et/ou proposées.

Tableau 2. Appréciation des technologies.

Technologie	Eff.	Adp	Port	Pert	Viab
Grand FA, dehors	+	+/o	+	+	+
Petit FA, dehors	+/o	+/o	+	+	+/o
Grand FA, dans la cuisine	+/o	+	+	+	+
Petit FA, dans la cuisine	o	o	+	o	o
Reboisement - fruitiers	+	+/o	+/o	o	+
- essences forestières	+/o	+/-	+/o	o	+
- ess. bois de chauffe	o	o	o	+	o
Latrines scolaires	+	+	-	+	+/o
Latr. fam. ville 130000 FCFA	+	+	-	+	-
Latr. fam. ville 50000 FCFA	+/o	+/o	o	+	o
Latr. fam. village 5000 FCFA	+/o	+/o	o	+	o
Technologies solaires	+/o	+/o	+/o	+/o	+/o
Puits protégés	+/o	+/o	o	+	+/o

+ = bon ; o = moyen ; - = mauvais

Eff. = Efficacité ; Adp = Adaptation aux conditions du milieu ;
 Port = A la portée de la population ? ; Pert = Pertinence par rapport aux objectifs du Programme ; Viab = Viabilité

6. ANALYSE DES OBJECTIFS

6.1 Les objectifs

Afin de bien choisir les activités et la stratégie du Programme, il est nécessaire que les objectifs soient clairement définis. Les objectifs globaux de certaines institutions impliquées dans le Programme Environnement sont les suivantes :

Programme du pays (Gouvernement togolais/UNICEF) : Améliorer les conditions de vie des enfants et des femmes.

Programme Environnement : Améliorer les conditions de vie des enfants et des femmes togolais par l'amélioration de leur environnement. Plus spécifiquement (République togolaise/UNICEF, 1989) :

- Promouvoir un environnement sain par l'approvisionnement en eau, la réhabilitation des points d'eau, la promotion des latrines dans les villages, les écoles, les dispensaires et à domicile, le reboisement et le développement et la vulgarisation des technologies appropriées ;
- Assurer à l'enfant en milieu scolaire l'accès à l'eau potable et l'assainissement, en lui donnant aussi la possibilité de s'engager dans les activités génératrices de revenus et de reboisement ;
- Assister le Centre de Technologie Appropriée de Kara dans le développement et la vulgarisation des technologies appropriées liées à l'eau potable, l'assainissement, le reboisement et l'environnement en général ;
- Appuyer les efforts du Gouvernement dans la lutte contre le ver de Guinée ;

Deux autres objectifs généraux du plan cadre d'opérations (République togolaise/UNICEF, 1989), liés à la technologie appropriée peuvent être ajoutés :

- Faire bénéficier les femmes des technologies simples appropriées à leur cadre de vie ;
- Améliorer les conditions de vie des femmes en leur assurant des activités génératrices de revenus à travers une bonne formation intégrée liant l'éducation pour la santé aux techniques de gestion, d'économie, de la nutrition et de la promotion de la croissance, ainsi qu'à la technologie appropriée.

Projet Environnement/Reboisement/TA : Promouvoir un environnement sain par le reboisement et le développement et la vulgarisation des technologies appropriées. Plus spécifiquement (Plan d'action, 1991) :

- Reboisement : Participer à l'information et à la sensibilisation des populations sur l'importance et la nécessité du reboisement, et mettre en place des vergers scolaires et des plantations arborées villageoises.
- Technologie Appropriée : Promouvoir et vulgariser les technologies appropriées pour la protection de l'environnement.

Centre National de la Technologie Appropriée (CNTA, 1990) :

- Entreprendre des recherches (en collaboration avec des institutions techniques de recherche) en vue de la promotion de la TA au Togo ;
- Former des agents de divers départements ministériels et des ONG intéressés en vue d'une large vulgarisation des TA testées par les institutions techniques et le CNTA et approuvées par la Commission Nationale de la TA ;
- Faire le suivi de la vulgarisation sur le terrain en vue de se rendre compte de la fidélité dans la transmission et de recueillir les réactions des utilisateurs afin d'apporter des améliorations éventuelles.

6.2 Analyse des objectifs

En prenant l'objectif global du Programme Environnement comme point de départ, des objectifs spécifiques peuvent être déterminés en faisant un diagramme de causes à effets (figure 1, annexe 4).

Quelques questions méritent d'être posées :

- Pourquoi certaines interventions ont été choisies par le Programme Environnement tandis que d'autres ne rentrent pas dedans ?
- Est ce que l'objectif des activités est conforme aux objectifs du Programme ? (par. ex. est-ce que le reboisement sert les femmes ou bien les hommes, et l'approvisionnement en bois de chauffe ou bien le reboisement des zones montagneuses dégradées (comme parfois suggéré dans Est Kozah) ?
- Est-ce que la tâche de coordination des activités du Programme dans la région de la Kara peut être confiée à un centre de technologie appropriée ?
- Comment s'incrit l'objectif spécifique « en lui (l'enfant en milieu scolaire) donnant aussi la possibilité de s'engager dans les activités génératrices de revenus et de reboisement » dans le Programme ?
- Est ce que le Programme peut confier des tâches de vulgarisation au CNTA si, selon les statuts proposées en 1990, les objectifs du CNTA ne comprennent pas la vulgarisation des technologies appropriées ?

Les participants à la réunion de travail ont, après amendement des objectifs du Programme Environnement proposé et retenu :

Objectifs globaux :

- Promouvoir un environnement sain en améliorant le cadre de vie des femmes et des enfants (écoles, centres santé, villages)
- Alléger les tâches des femmes

Trois domaines d'intervention ont été proposés avec les objectifs suivants :

- **Approvisionnement en eau potable**

- Assurer l'accès à l'eau potable de façon permanente à X personnes à raison de 20 l/pers./jour dans un rayon de 500 mètres.
- Doter X écoles de points d'eau (Forages, citernes, puits protégés).
- **Reboisement**
 - Promouvoir des espaces boisés : Plantations scolaires, familiales et villageoises.
- **Assainissement**
 - Améliorer les conditions d'hygiène dans X écoles (latrines, dépotoirs, éducation pour l'hygiène).
 - Améliorer les conditions d'hygiène dans X villages (latrines familiales, dépotoirs).

Les technologies appropriées sont des outils d'intervention. Le Programme appuie le développement, les tests, la promotion, la vulgarisation et le suivi des technologies appropriées liées aux domaines d'intervention (voir aussi figure 2, annexe 4).

La stratégie d'intervention se base sur la mobilisation et l'organisation communautaires (pour des questions relatives aux stratégies voir aussi annexe 6).

Les objectifs du CNTA, comme décrits dans les statuts proposés (CNTA, 1990) ont été intégralement acceptés par la réunion. Ainsi, certaines activités exécutées par le Centre dans le cadre du Programme Environnement ou prévues (plantation des arbres, creusement de puits) ne sont pas conformes aux objectifs.

7. CONTRAINTES ET SOLUTIONS PROPOSEES

Une gamme de contraintes a été mentionnée pendant les rencontres avec des personnes intervenant dans les activités du Programme, et pendant les séances et la réunion de travail (voir annexe 5). Les contraintes identifiées comme problèmes clés pour le Programme Environnement en général et pour la composante reboisement/technologie appropriée spécifiquement, et certaines solutions proposées sont indiquées ci-dessous :

7.1 Programme Environnement

- Formulation imprécise des objectifs (voir ci-dessus)
- Non-participation des secteurs à la programmation

Solutions proposées :

- Rendre opérationnel les comités de suivi par des réunions périodiques à tous les niveaux (village, préfecture, région, national).
- Elaborer la programmation annuelle au niveau de chaque région et préfecture, et mise en commun au niveau national.

- Manque d'harmonisation des intervenants

Solutions proposées :

- Au sein du Programme : Définir et adopter une méthodologie commune d'intervention.
- Hors du Programme : Identifier les autres intervenants dans la zone d'intervention ; Créer et animer un cadre de concertation permanent.

- Stratégies d'intervention du Programme Environnement peu développées.

Solutions proposées :

- Tenir compte des facteurs suivants :
- Identification claire des besoins exprimés par les bénéficiaires.
- Organisation communautaire, formation des membres des communautés en tenant compte de leur degré de mobilisation.
- Intégration des différentes activités en tenant compte du degré d'acceptation des villages.

- Responsabilités de l'UNICEF et des partenaires mal définies

- Programmation insuffisamment établie

- Manque de collaboration sur le terrain

- Mise en place tardive des structures d'exécution

- Ressources mal identifiées

- Stratégies de développement du gouvernement mal élaborées

- Manque de suivi

Solution proposée :

- Réunions de suivi trimestrielles avec les intervenants sur le terrain, par rotation dans les régions.

7.2 CNTA

- Rôles et responsabilités du CNTA ne sont pas assez définis
Solution proposée :

- La recherche, la formation des agents et le suivi de la vulgarisation des technologies appropriées rentrant dans le cadre du Programme Environnement.
- Les statuts du CNTA ne sont pas officialisés
- Manque de personnel qualifié au CNTA
- CNTA n'a pas de programme de recherche et de développement

Les discussions ont tourné autour de la question si le Togo a besoin de ce Centre National de la Technologie Appropriée et si oui, quelle institution sera responsable pour ce Centre ?

Au cas où le Togo décide d'ériger officiellement un CNTA, l'institution responsable doit s'occuper des statuts, du personnel qualifié et du programme de recherche. Une prise en charge temporaire du personnel, du matériel et du financement du Centre par le Programme Environnement pourrait être considérée au cas où une décision positive est prise au niveau national et le processus de le rendre officiel est mis en marche. La création des antennes au niveau régional, proposée par le groupe de travail, a été jugée prématurée.

Il a été recommandé que l'UNICEF et le Ministère BESSN approfondissent les questions relatives au CNTA.

7.3 Encadrement du terrain

- Manque de moyens de déplacement, et
- Manque de mesures incitatives pour l'encadrement

Solutions proposées :

- Mettre à la disposition des responsables de programme/agents de terrain des véhicules/des motos.
- Fournir les logistiques de déplacement (carburant et entretien).
- Prise en charge des déplacements sur une base forfaitaire mensuelle.
- Tâches du Programme Environnement vues comme tâches supplémentaires.

Solutions proposées :

- Journées de sensibilisation et d'information
- Réunions périodiques de programmation des activités
- Informer les agents à l'avance des visites de terrain

- Organisation de l'encadrement mal élaborée (manque de coordination), et
- Mauvaise collaboration entre les agents du terrain

Solutions proposées :

- Réunions périodiques des intervenants sur le terrain sur l'état d'avancement des activités et l'harmonisation des stratégies.

- Manque de motivation

Recommandation : Prévoir pour chaque volet des frais de gestion (secrétariat, comptabilité, etc).

Pendant les discussion il a été déclaré que certaines propositions ne sont pas exécutables vu les règlements de l'UNICEF et que l'affectation des véhicules/motos devraient être étudiée au cas par cas étant donné le nombre de secteurs intervenant dans le Programme et le nombre de régions concernées.

7.4 Villageois

- Faible implication des populations dans la planification et dans l'exécution
- Sensibilisation insuffisante
- Besoins des bénéficiaires non-identifiés
- Manque de stratégies à long terme concernant le reboisement et la vulgarisation des foyers améliorés
- Manque de suivi par l'encadrement

Solutions proposées par les groupes de travail :

Les activités de **reboisement** :

- Enquêtes socio-économiques sur les besoins réels de la population et du milieu (à faire par la DRDR et le BESSN en ce qui concerne la plantation des arbres)
- Sensibilisation des populations en leur expliquant les inconvénients et avantages des essences
- Laisser le choix des essences à planter aux villageois
- Formations des pépiniéristes individuelles ou collectives
- Encourager les pépinières douches

Recommandations générales :

- Réviser la législation agro-foncière pour faciliter l'accès des femmes à la terre.
- Réviser le code forestier dans le sens de l'incitation à la plantation privée.

Le programme **foyers améliorés** :

- Définir des objectifs clairs et quantifiés à court, moyen et long terme.
- Recenser et analyser les désirs des femmes en ce qui concerne les foyers améliorés (types, caractéristiques, endroit de construction).
- Rechercher des solutions adaptées aux besoins des bénéficiaires (par ex. foyer qui peut être utilisé pour des marmites de différentes tailles) - CNTA.
- Elaborer un programme qui prend en compte la planification, l'exécution, le suivi et l'évaluation.
- Responsabiliser les populations dans la diffusion des FA
- Etablir un calendrier de formation et d'exécution en commun accord avec la population
- Démonstration de comparaison des foyers
- Organiser des échanges d'expériences entre utilisatrices et non-utilisatrices (APS/Scouts/ONG)

7.5 Remarques générales

Il a été retenu que le Comité de Suivi du Programme Environnement étudiera les propositions et recommandations de la réunion de travail dans le cadre de la revue à mi-parcours et du plan cadre d'opérations pour la survie et le développement des enfants et des femmes au Togo 1990-1994, élaboré par le gouvernement togolais et l'UNICEF.

Pendant les discussions sur le terrain et pendant les séances et la réunion de travail beaucoup de questions ont été posées concernant la stratégie d'intervention du Programme. Certaines de ces questions ont été brièvement élaboré dans l'annexe 6, afin de servir comme aide-mémoire dans la planification.

Un des problèmes centraux qui se pose pour le programme, est que la perception du Programme Environnement des agents sur le terrain et même d'une majorité des responsables au niveau régional et national, n'est pas conforme à la réalité. L'UNICEF n'est pas l'exécuteur du Programme Environnement, mais est une structure qui appuie le Gouvernement togolais à atteindre les objectifs du Programme Environnement. Dans ce cadre il semble mieux de ne plus parler du « Projet Environnement », mais plutôt du « Programme Environnement » avec un nombre de « domaines » d'intervention.

D'une manière générale, la méthode d'évaluation participative a été appréciée par les participants. Au début elle a paru un peu floue pour certains, qui avaient souhaité des explications plus approfondies, afin de leur permettre de mieux comprendre la méthodologie. Les participants ont souhaité qu'elle se répète dans le futur pour d'autres volets d'intervention.

REFERENCES

- CNTA, déc. 1991. Rapport de la formation en foyers améliorés et du reboisement des ONG, APS et des Scouts dans les régions des Savanes et de la Kara. (4)
- CNTA, janv. 1992. Rapport annuel des Activités du CNTA de Kara. (3)
- CNTA, sept. 1992. Rapport de suivi de la formation des scouts et ONG pour la promotion et la diffusion des foyers améliorés en argile. (8)
- CNTA, sept. 1992, Briefing document d'information sur la technologie appropriée au Togo et le Centre National de la Technologie Appropriée. (9)
- Oni, K.M., mai 1992. Projet plan national d'action pour l'environnement (PNAE), Ministère de l'Environnement/Banque Mondiale.
- Programme Environnement, Plan d'action 1991. (7)
- Programme Environnement, Plan d'action 1992. (2)
- Projet Environnement (1992). Activités du Projet Environnement dans les préfectures de Oti et de Kozah - Composante mobilisation sociale/organisation communautaire. (1)
- République togolaise/UNICEF Lomé, déc 1989. Plan cadre d'opérations pour la survie et le développement des enfants et des femmes au Togo, 1990-1994.
- Revue à mi-parcours: Coordination du projet - DR Plan, Kara, 25-8-1992. Rapport de la revue a mi-parcours du Projet Environnement gouvernement Togolais/UNICEF de la Région de la Kara. (5)
- Revue à mi-parcours: Equipe technique de suivi et de coordination Programme Environnement Région des Savanes (1992), Rapport régional de revue a mi-parcours. (6)
- Saint-Lot, M. déc. 1989. Technologies de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement au Togo. UNICEF/Togo.

ANNEXE 1. DEROULEMENT DE LA MISSION

- 12-9 Arrivée à Lomé
- 13-9 Lecture des documents. Rencontre avec administrateur Programme Environnement UNICEF.
- 14-9 Rencontre avec responsables pour le Programme Environnement à l'UNICEF et le Directeur du CNTA. Rencontre avec Direction Générale du BES, responsables pour la TA au Corps de la Paix et Commissaire National des Scouts. Rencontre avec le Comité de Suivi du Programme Environnement
- 15-9 Rencontre avec le Représentant de L'UNICEF au Togo. Discussions sur programme de la mission. Voyage Lomé - Kara.
- 16-9 Rencontre avec personnel du CNTA, visite du CNTA. Rencontres avec Directeur Régional du BES et responsable de reboisement pour la Kozah de la DRDR. Rencontre avec Direction Régionale du Plan. Voyage Kara - Dapaong.
- 17-9 Rencontres avec Direction Régionale du Plan et coordinatrice régionale de la Promotion Féminine du BES. Voyage Dapaong - Mango, et visite de terrain Biaga et Nagbeni. Rencontres avec coordinateur Programme Environnement préfecture Oti et responsable reboisement Oti.
- 18-9 Visite de terrain Mogou et Gando, préfecture Oti. Séance de travail à Mango.
- 19-9 Visite de terrain Faré et Koumongoukan, préfecture Oti. Voyage Mango - Kara. Consultation équipe d'évaluation.
- 20-9 Réflexions
- 21-9 Rencontres avec Chef sondeur "hydraulique villageoise", coordinatrice régionale alphabétisation/FA du BES, Technicien supérieur du Génie sanitaire, et animatrice du CNTA.
- 22-9 Visite de terrain Atchangbade, Bounoh, Djamdé, Kawa et Kazawoula, préfecture Kozah, région Kara.
- 23-9 Visite de terrain Lao, Lassa, Tchouwou, Landa, Soumdina, Tchare et Pya, préfecture Kozah. Séance de travail à Kara.
- 24-9 Voyage Kara - Atakpamé. Rencontre avec Directeur Régional BES Plateaux, superviseur régional Développement Communautaire et Coordinatrice Régionale TA du BES. Rencontre avec Directeur adjoint DHE, Coordinateur principal Projet FORMENT-Togo/UNICEF et Chef adjoint DHE Plateaux.
- 25-9 Rencontres avec Chef Section Vulgarisation DRDR et Directeur Régional du Plan. Visite de terrain Okoutawaya, Awotere, Edegou et Yebou-Yebou, préfecture Est-Mono, Plateaux. Voyage Atakpamé - Palimé.
- 26-9 Visite de terrain Seva, Dafo et Bloudokope, préfecture Agou, Plateaux. Voyage Palimé - Lomé.
- 27-9 Préparation du rapport provisoire
- 28-9 Préparation du rapport provisoire.
- 29-9 Préparation du rapport provisoire et de la réunion de travail.
- 30-9 Préparation du rapport provisoire et de la réunion de travail.
- 1-10 Réunion de travail.
- 2-10 Réunion de travail, préparation du rapport.
- 3-10 Préparation du rapport. Départ de Lomé

ANNEXE 2. PARTICIPANTS AUX SEANCES DE TRAVAIL, A LA REUNION DE TRAVAIL ET AUTRES PERSONNES RENCONTREES

MANGO:

M. Nanda AKOH	Directeur préfectoral, Oti
M. Pakouyowou TCHALLA	Coordinateur Programme Environnement préfecture Oti
M. Nabouroutiba KOMLAN	APS Takpamba
M. Anakpa KPIKIDOU	APS Alphabétisation Mango-ville
M. Pretchao KOBONOU	APS Gando
M. Kelma KOUSSOLIMA	APS Faré
M. Nabogo AKPAROU	APS Mango
M. Sankardja KOATIDJA	APS Barkoissi
M. Aziati KOFFI	APS Nagbeni
M. KOLOBI	Agent forestier DRDR Oti

KARA:

M. ASSIH	Technicien supérieure Génie Sanitaire
M. KOUBONOU	Agent forestier DRDR Kozah
Mme SIMGBAN	Animatrice CNTA
M. Kodjo ATIOGBE	Chef Sondeur Hydraulique villageoise
M. Z. Binioube ALEYAO	Directeur du CNTA, Kara
M. Mike COX	Administrateur adjoint du Programme Environnement UNICEF

LOME:

M. Toulan FOLI	Directeur de la Division Elaboration, Programmation, Suivi et Evaluation, MBESSN
M. Kokou G. BOUMKPO	Chargé d'études, Direction de la Planification Régionale et de l'Aménagement du Territoire.
M. Komi Ignace AMEGBO	Coordinateur National du Programme d'Eradication de la Dracunculose
M. Fo Kodjovi KLOUTSE	Chef de Service Génie Sanitaire
M. K. Dodzi SOKPOR	Directeur de la Division Statut Juridique de la Femme, MBESSN
M. Wouro Aurélien TCHEMI	Ingénieur agronome, Chargé d'études, Direction Générale Développement Rural/ DPP
M. Débo-K'mba BARANDAO	Ingénieur, Direction de l'Hydraulique et de l'Energie
M. Koffi Jean TOUSSAH	Commissaire Général des Scouts du Togo
M. Blewusi AKOUETE	Directeur Régional BES, Savanes
M. Yao B. DAZIMWAI	Directeur Régional Adjoint du Plan, Coordinateur Régional Programme Environnement, Savanes
Mme Mimpab HONKOU	Coordinatrice Promotion Féminine, BES, Savanes
M. Pakouyowou TCHALLA	Technicien supérieur Génie Sanitaire, Coordinateur Programme Environnement préfecture Oti
M. Kpohou-Badang LEMOU	Directeur Régional BES, Kara
Mme Essosimna KABIJA	Coordinatrice Alphabétisation/foyers améliorés, BES, Kara

M. Komlan LEM	Responsable Productions Forestières, Régions des Savanes et de la Kara
M. Z. Binioube ALEYAO	Directeur du CNTA, Coordinateur Régional Programme Environnement, Kara
M. Kodjo SODOKE	Directeur Régional BES, Plateaux
M. Assiby AGOUSSE	Coordinatrice Régionale Technologie Appropriée, BES, Plateaux
M. Kodjo Luc ATIVON	Directeur Adjoint DHE
M. Soyocé AKONOU	Coordinateur Principal Projet "FOR- MENT"-Togo/UNICEF, Plateaux
Mme Gnilane SENGHOR	Administrateur des Programmes, Unicef
M. David DELIENNE	Administrateur du Programme Environne- ment UNICEF
M. Mike COX	Administrateur adjoint du Programme Environnement UNICEF

AUTRES PERSONNES RENCONTREES

LOME:

M. Sadissou MIZIYAWA	Directeur Général Bien-Etre Social
M. Kangni Mawule AKAKPO	Direction des Productions Forestières du Ministère de Développement Rural
M. Baboucar E. N'JIE	Représentant UNICEF au Togo
M. Gregory AUSTRENG	Associate Peace Corps Director
M. Tchao BAMAZE	Associate Peace Corps Director
M. Komlan Adolphe KONOU	Membre de la Commission Nationale au Développement Communautaire (Scouts)

KARA:

M. Tchein SAMARI	Directeur Régional du Plan
------------------	----------------------------

ATAKPAME:

M. Gbadegesin ADEWUSI	Directeur Régional du Plan
M. Soumaila BOUARI	Superviseur Régional Développement Communautaire
M. Abugeh A. APENOUVOR	Chef Adjoint Subdivision Hydraulique
M. Komla M. P. HOUKPATI	Chef Section Vulgarisation DRDR

Beaucoup d'autres fonctionnaires, Agents Promotion Sociale, Directeurs et Directrices des écoles, Encadreurs, volontaires, membres des CVD, scouts, et last but not least villageois et villageoises.

Nous prions toutes les personnes ci-dessus citées de bien vouloir trouver ici l'expression de nos sincères remerciements pour leur contribution et bonne volonté.

ANNEXE 3. PERSONNES IMPLIQUEES et leurs activités dans le cadre du Programme Environnement et certaines à prévoir pour l'extension des activités dans la région des Plateaux. (D=Dracunculose)

Organisme et position des personnes impliquées	C O N C E P T	P L A N I F .	C O R D I N	C O M P T A B	E X E C U T .	S U I V I
MINISTERE DU PLAN/AMENAGEM. TERRIT. Directeur général Chargé d'études Dir. Planif. Rég. Directeur régional Coord. Comm. Thématique Scolaris. ³ Coord. Comm. Thématique Santé ³ Coord. Comm. Thématique Environn. ³ Adjoint au Directeur régional						X
MINISTERE DU BESSN Directeur général BES Directeur Développem. Communautaire Directeur Promotion Féminine Chef Div. Elab.-Progr.-Suivi-Eval. Directeur régional Coordinatrice Promot. Féminine/FA ¹ Coordinatrice Alphabétisation/FA ² Coordinatrice Technologie Appropr. ³ Directeur préfectoral Agents Promotion Sociale		X	X	X	X	X
MINISTERE DE LA SANTE Directeur général Coordin. Progr. Eradic. Dracuncul. Chef Service Génie Sanitaire Chef région. Service Génie Sanit.	D D X	X X X	X X X	X	X X X	X X X
MINISTERE D'EQUIPEMENT ET DES MINES Directeur général Directeur Dir. Hydraulique/Energie Directeur adjoint DHE Coordinateur princ. Projet FORMENT ³ Chef Subdivision régionale DHE ³ Agents FORMENT ³ Equipes Foreurs ³	X X X	X X X	X X X	X X	X X X X	X X X X
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL Directeur général Directeur Productions Forestières Directeur régional Directeur régional Prod. Forest. ⁴ Agent Forestier préfectoral Encadreurs		X X X			X	X

MINISTERE DE L'EDUCATION Directeur Enseign. Prem. Degré Inspecteur EPP Directeur/trice EPP/CEG Enseignants EPP/CEG		x x	x		x x	x x
CENTRE NATIONAL TECHNOLOGIE APPROPR Directeur homologue Animatrice Vulgarisateur/trice FA	x	x	x	x	x x x	x x
SCOUTS DU TOGO Commissaire général Commissaire régional scouts Commissaire préfectoral scouts Chef villageois scouts Scouts		x x x	x		x x	x x
ENTREPRENEURS/TACHERONS Sondeur/foreur ² Maçons Equipe foreurs CNTA ²		x			x x x	
VILLAGES Chef de village Président CVD Membres CVD Femmes/enfants/élèves/hommes			x x x		x x x x	x x x x
UNICEF Siège de l'UNICEF à Copenhagen Représentant résident, au Togo Chargé de programme Administrateur Progr. Environnement Administr. adjoint Progr. Environn.	x x x	x x x	x x x	x x x	x	x x x x
AUTRES Responsables Reboisement SOTOCO ⁵ Encadrement SOTOCO ⁵ Responsables Reboisement SRCC ⁶ Encadrement SRCC ⁶		x	x		x	x

¹: Région des Savanes

²: Région de la Kara

³: Région des Plateaux

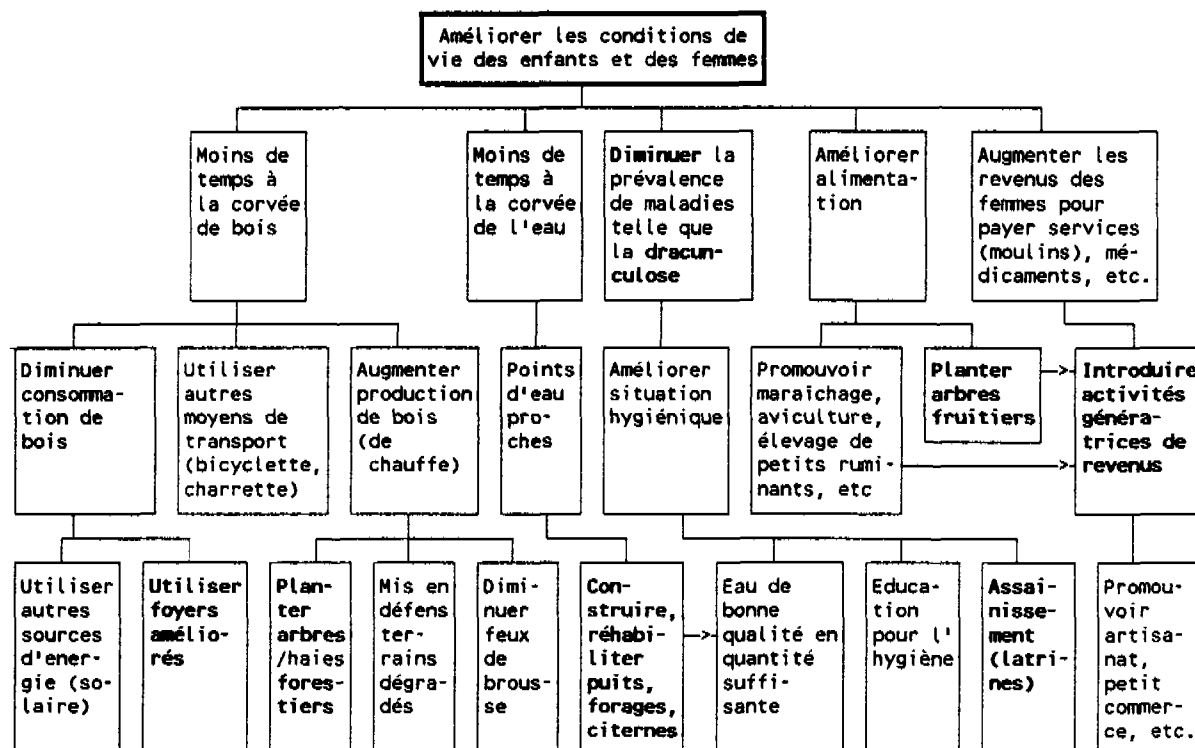
⁴: Régions des Savanes et de la Kara

⁵: Préfectures Oti-Sud, Ogou, Agou-Est

⁶: Préfectures Agou-Ouest, Kloto-Ouest

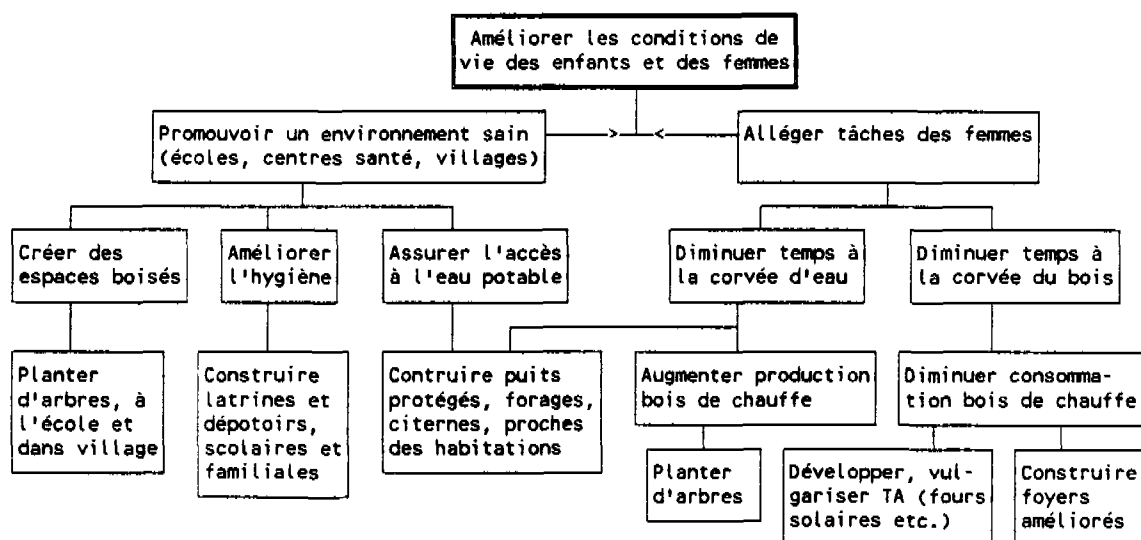
ANNEXE 4. SCHEMAS CAUSES-EFFETS POUR LES OBJECTIFS DU PROGRAMME ENVIRONNEMENT.

Figure 1. Objectifs globaux et spécifiques du Programme Environnement 1991/1992.



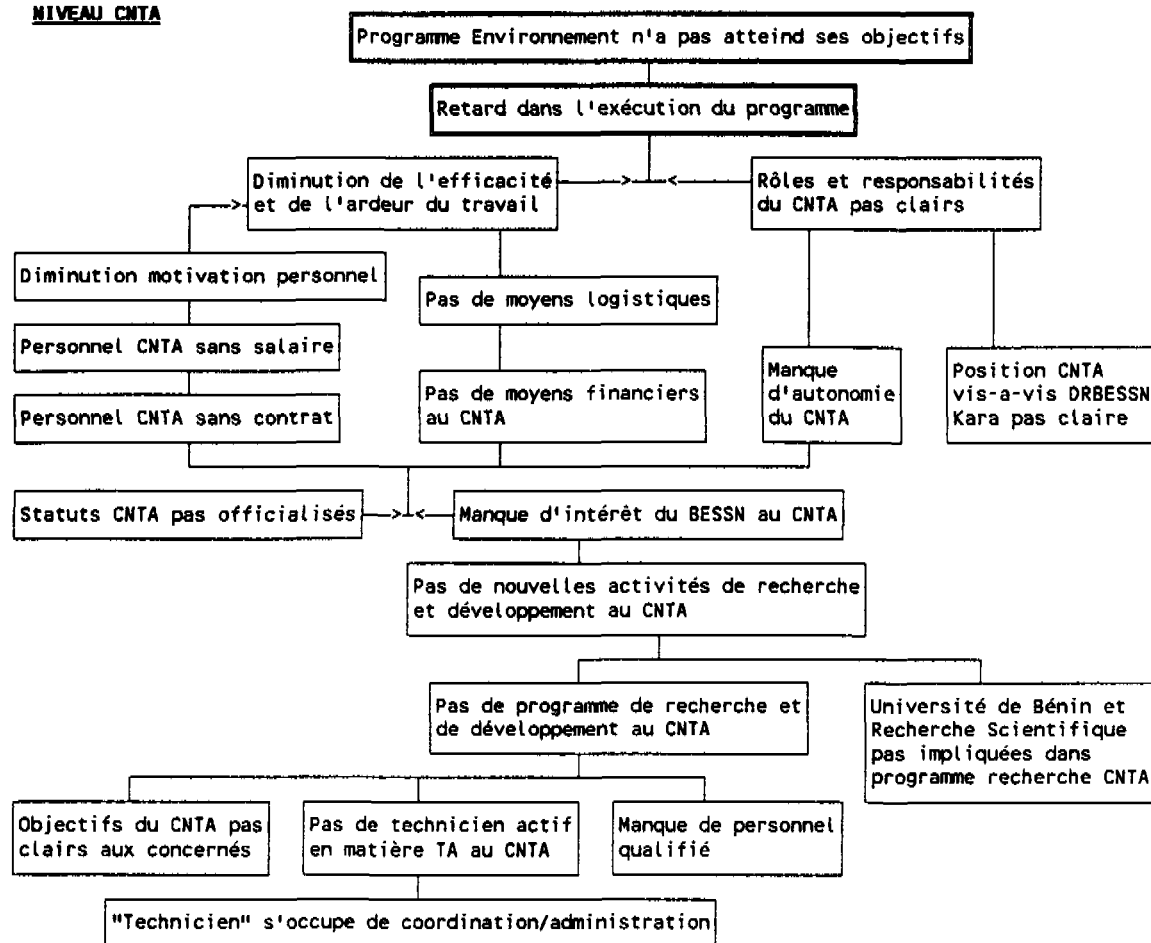
Note: Les objectifs en gras sont ceux liés directement avec les objectifs du Programme Environnement (République togolaise/UNICEF, 1989).

Figure 2. Objectifs globaux et spécifiques du Programme Environnement, d'après réunion de travail du 1,2-10-1992.

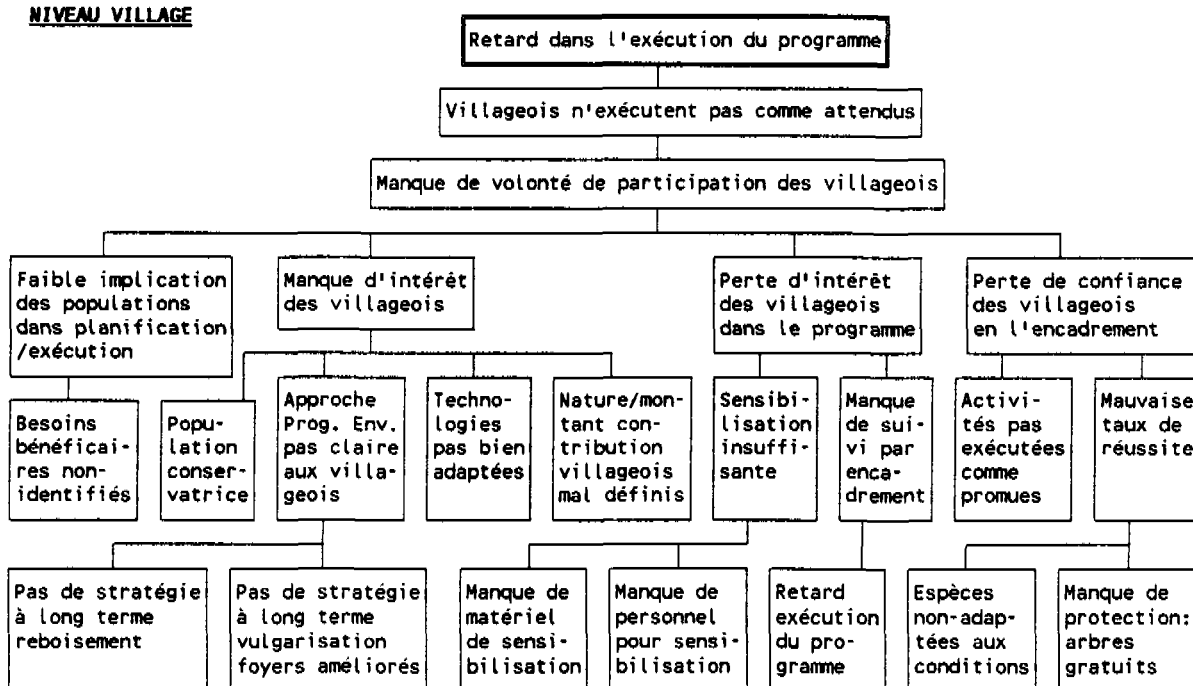


ANNEXE 5. ARBRES DE CAUSES A EFFETS DE LA PROBLEMATIQUE DU PROGRAMME ENVIRONNEMENT

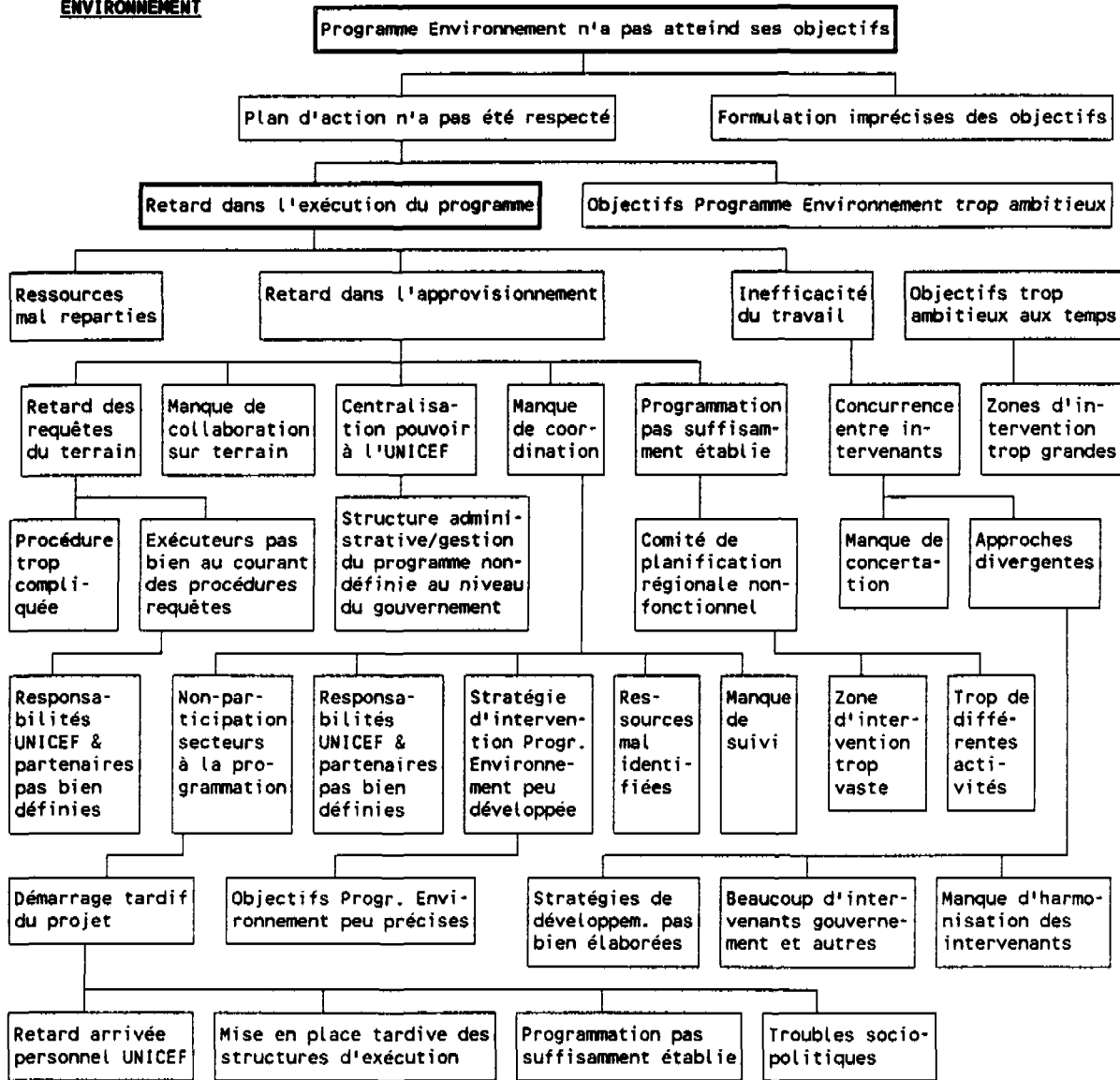
NIVEAU CNTA



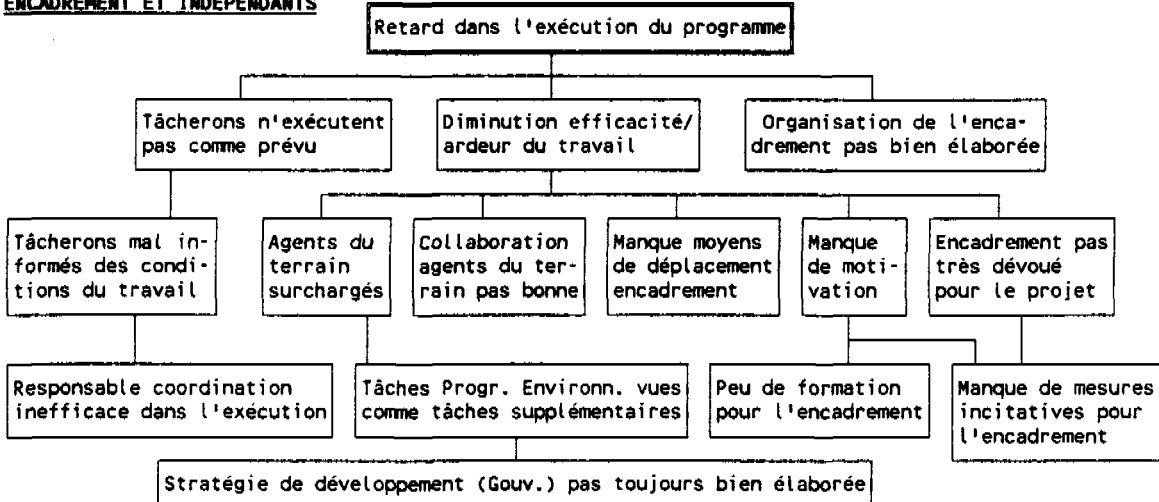
NIVEAU VILLAGE



NIVEAU PROGRAMME ENVIRONNEMENT



ENCADREMENT ET INDEPENDANTS



ANNEXE 6. QUESTIONS RELATIVES AUX STRATEGIES D'INTERVENTION

Un nombre de questions relatives à l'élaboration des stratégies et des calendriers d'intervention et au choix de villages d'intervention sont présentées ici, afin de servir comme aide-mémoire pour cette élaboration. Ces questions sont basées sur les contraintes actuelles du Programme, les objectifs retenus et les propositions faites pendant les séances et la réunion de travail et pendant les discussions sur le terrain.

Approvisionnement en eau potable:

- Comment harmoniser l'approche de la DHE/Programme Environnement avec celle d'autres intervenants?
- Comment convaincre les habitants des villages où la pompe a été en panne depuis longtemps, d'accepter la politique nationale de maintenance des pompes?
- Critères de choix des villages?:
 - dracunculose endémique?
 - distance moyenne des maisons à source d'eau potable?
 - nombre d'habitants par source d'eau potable?
- Est-ce que les structures gouvernementales sont les plus indiquées pour construire des forages et puits?
- Est-ce que le CNTA doit s'occuper de la construction des puits?

Reboisement:

- Quelle est la période la plus indiquée pour la formation des pépiniéristes et la création des pépinières?
- Qui seront à former comme pépiniéristes?
 - Membres groupements féminines?
 - Elèves et/ou maîtres des écoles?
 - Scouts?
 - Membres CVD?
 - Pépiniéristes privés ayant déjà une certaine expérience?
- Comment organiser le recensement des besoins en arbres dans les villages d'intervention et qui doit le faire?
 - Le pépiniériste?
 - L'encadreur?
 - L'agent forestier?
 - L'animateur de la sensibilisation?
- Est-ce qu'il faut essayer d'influencer le choix des espèces préférées par la sensibilisation (par ex. en mettant un accent sur l'utilité des arbres dans le passé ou sur les problèmes de bois de chauffe)?
- Quelles essences sont à produire dans les pépinières?
 - Essences qui produisent du bois de chauffe?
 - Essences qui produisent en plus de poteaux une grande quantité de brindilles, utilisables comme bois de chauffe?
 - Essences ornementales ou celles qui donnent de l'ombre?
 - Essences fruitières?
 - Essences forestières?

- Comment garantir la survie des pépinières privées à long terme?
 - Production et vente des espèces fruitières (greffées)?
 - Production et vente des espèces forestières?
 - Stimuler les pépinières-douches?
 - Production de plants en racines nues?
- Comment subventionner les pépinières au début?
 - Prix par plant produit?
 - Prix variable en fonction d'espèce?
- Est-ce qu'il faut distribuer les arbres ou les vendre?
 - Distribution aux écoles?
 - Distribution des arbres à planter dans les villages en quantités réduites par famille?
 - Distribution des arbres d'alignement des routes?
 - Vente des fruitiers et des plants forestiers?
- S'il faut les vendre, est-ce qu'il faut harmoniser les prix pour tous les pépinières?
 - Etablir un maximum et un minimum prix par espèce?
 - Harmonisation des prix par région?
 - Laisser le choix aux pépiniéristes (prix de marché)?
- Quel type de sensibilisation doit être fait?
 - Méthode GRAAP? ("Nous avons besoins d'arbres"?) ou d'autres méthodes?
 - Sur l'utilité des arbres?
 - Sur la protection des arbres?
 - Sur le manque de bois de chauffe et le temps de corvée?
 - Sur la dégradation de l'environnement?
- Qui doit s'occuper de la sensibilisation?
 - L'animatrice du CNTA? (Combien de villages peut-elle sensibiliser?)
 - Les Agents de Promotion Sociale?
 - Les encadreurs DRDR?
 - Et qui doit former ces derniers? (l'animatrice CNTA?)
- Est-ce que le matériel de formation est-il disponible (Séries GRAAP ou d'autres)? et en quantité suffisante?
- Comment suivre les pépinières?
- Comment évaluer les taux de réussite des arbres plantées?
 - Evaluation par les pépiniéristes?
 - Suivi par les agents forestiers?
- Quand faire cette évaluation?
 - Fin de la saison pluvieuse?
 - Fin de la saison sèche?
 - 1 à 1,5 an après la plantation?

Assainissement:

- Comment impliquer les villageois dans la planification et l'exécution des activités de construction de latrines scolaires?
 - Sessions de sensibilisation?
 - Echange d'expérience entre élèves et parents des écoles latrinisées et ceux des non-latrinisées?
 - Choisir les écoles des villages motivés? (Les premiers à finir la fouille (ou autres obligations contractuelles) seront les premiers à être servis?)

- Planification du calendrier du travail (la fouille) avec les villageois?
- Comment sensibiliser les villageois/élèves sur la situation actuelle concernant l'hygiène, et sur les avantages et inconvénients des latrines? Et qui doit le faire?
 - Méthode GRAAP ou autre?
 - L'animatrice du CNTA? (voir aussi ci-dessus)
- Comment stimuler l'autodéveloppement des villages? Comment arriver au point où les villages/écoles demandent l'appui du Programme?
- Quel prix de latrine sera abordable pour les familles en ville et quel pour les familles rurales?

Foyers améliorés:

- Quelles sont les critères de choix des villages d'intervention?
 - Temps hebdomadaire à la corvée de bois?
 - Le bois est-il la source d'énergie la plus importante?
 - Présence de scouts dans les villages?
 - Préparation de la bière locale répandue dans le village?
 - Préparations dans la cuisine ou dehors?
- Comment sensibiliser les femmes sur l'utilité des FA?
 - Discussion des avantages et inconvénients des foyers à trois pierres et les foyers améliorés entre les femmes du village?
 - Démonstration de comparaison de l'économie de bois entre foyers améliorés et ceux à trois pierres?
 - Méthode GRAAP ou autre?
 - Mass-media?
 - Qui doit faire la sensibilisation?
 - L'animatrice du CNTA? Ou est-ce qu'elle doit former d'autres formateurs (scouts, APS, femmes)?
- Quelle est la période la plus indiquée pour la formation des femmes en la construction des FA?
 - Est-ce qu'il faut former les formateur juste avant ou au début de cette période?
- Combien de formateurs faut-il former par village?
 - En fonction du nombre de volontaires disponibles?
 - En fonction du nombre d'habitants par village? (Qui doit faire la sélection s'il y a plus de volontaires que de places disponibles aux formations?)
- Comment suivre les formateurs et l'impact des formations? Et qui doit élaborer les fiches de suivi?
 - Suivi mensuel par chef scouts, APS?
 - Suivi saisonnier par CNTA?
- Est-ce que les formateurs ont besoin d'un recyclage?
 - Recyclage général après une année?
 - Recyclage avec un accent particulier sur la méthode de sensibilisation et moins l'accent sur les techniques de construction?
 - Sur construction des foyers industriels en ville?

- Comment encourager les formateurs FA?
 - Un concours formateur-FA et village-FA (Formateur responsable pour la construction du plus grand nombre de FA et le village avec le plus grand nombre de FA par habitant ou famille)? Est-ce qu'il faut donner plus de poids aux FA construits sans aide du formateur par les femmes formées? Est-ce qu'il faut faire l'évaluation finale au début de la saison pluvieuse ou après la fin de la saison sèche? Comment donner l'importance à l'entretien des FA dans le concours? Est-ce qu'il faut limiter ce concours aux scouts ou est-ce qu'il faut donner la possibilité de participer à tout un chacun qui sait comment construire un FA? Comment faut-il organiser, suivre et contrôler un tel concours sans que ceci demande des grands efforts?
 - Est-ce qu'il faut demander les femmes à payer les formateurs/constructeurs? Et combien?
 - Est-ce que la formation des femmes et la construction des FA doivent-elles être inclus dans le programme officiel des APS?
- Combien de formations peuvent être organisées par l'équipe du CNTA, et est-ce que ceci suffit?

ANNEXE 7. TERMES DE REFERENCE

OBJET : Evaluation de la composante Technologie Appropriée du
Projet Environnement.

1) Historique

Dans le souci d'améliorer les conditions de vie des enfants et des mères, le Gouvernement togolais et l'UNICEF avaient déjà introduit dans leur Programme de Coopération 1985 - 1988 des actions à mener dans la domaine de la technologie appropriée. Elles ont consisté essentiellement, en un appui à différents projets de technologie appropriée d'initiative locale, et en l'expansion des activités du Centre de Technologie Appropriée préalablement construit dans le cadre d'un projet conjoint : Ministère des Affaires Sociales et de la Condition Féminine et Corps de la Paix.

Dans le cadre du Programme de Coopération 1990 - 1994, un projet Environnement a été initié mettant un accent sur les technologies appropriées en vue de promouvoir un environnement sain dans la zone du projet.

Parvenu à mi-parcours du Programme de coopération Gouvernement du Togo/UNICEF (1990 - 1994) et alors que les activités ont été menées de façon un peu éparse, il apparait nécessaire de procéder à l'évaluation de cette composante afin d'apprécier par delà les résultats atteints la pertinence des stratégies préconisées au regard des objectifs globaux du Programme Environnement.

Cette évaluation sera menée conjointement par le Gouvernement du Togo et l'UNICEF avec l'appui d'un consultant.

2) Objectifs de l'évaluation

2.1) Objectif général

Etudier l'efficacité et la portée des activités menées ainsi que leur pertinence par rapport à l'objectif général du projet en vue de formuler des recommandation visant à renforcer et réorienter au besoin les activités du projet.

2.2) Objectifs spécifiques

- Apprécier les résultats des activités relatives aux technologies appropriées dans les différents domaines liées à l'environnement en étudiant pour chaque technologie promue :

- . le nombre produit
- . le nombre effectivement utilisé
- . les coûts unitaires

- Apprécier l'adéquation et en particulier la viabilité de ces technologies par rapport aux besoins des populations et au regard de la protection de l'environnement

- Apprécier la pertinence et l'efficacité des activités menées.

On examinera dans ce cadre en particulier :

- . l'intervention du Centre de Technologie Appropriée (recherche, production, vulgarisation, formation)
- . les stratégies utilisées

3) Zone de l'évaluation

L'évaluation sera menée dans les régions de Kara, Savanes et Plateaux.

Les villages à visiter seront sélectionnés

4) Composition de l'équipe d'évaluation

L'équipe d'évaluation sera composée de :

- . Un planificateur spécialisé dans le domaine de l'environnement
- . Un sociologue de Ministère du Bien-être Social

5) Planning

L'évaluation durera trois semaines (au cours du mois de septembre 1992)

- | | | |
|--|-------|----------|
| . Rencontres avec les responsables
au niveau central et contact avec
d'autres intervenants dans le domaine | | 3 jours |
| . Rencontres avec les responsables
au niveau régional, visites de terrain
et contact avec les autres intervenants
dans le domaine | | 10 jours |
| . Elaboration du rapport d'évaluation | | 6 jours |
| . Discussion du rapport et finalisation | | 2 jours |